

L'ESPOIR
SAINT - ETIENNE

23 DÉCEMBRE 1964

En accord avec « LA BIENNALE DE PARIS »

LE CASINO DE CHARBONNIÈRES ORGANISE UNE EXPOSITION ET UN PLATEAU D'ESSAI

Le Casino de Charbonnières où ont eu lieu récemment une rétrospective Baudin, une exposition d'art plastique, un concert de jazz, des films sur l'art, un récital de piano, une conférence d'A. Goléa, les Mimes de C. Mandragore, une présentation de chorégraphie moderne, entend aussi « régionaliser » ses efforts en faveur de la vie artistique.

**UNE EXPOSITION
POUR LES ARTISTES
DE MOINS DE 35 ANS**
Aussi après accord avec la « Biennale de Paris » le Casino de Charbonnières organise une exposition de peinture et sculp-

tures du 19 janvier au 3 février 1965. Les artistes de toutes tendances et de toutes provenances pourront y présenter deux de leurs œuvres, sans aucun frais à leur charge.

Les œuvres des artistes de

moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de représentants de La Biennale de Paris d'une part (4 membres) et de personnes spécialisées choisies par la Direction du Casino de Charbonnières d'autre part (3 membres).

Ce jury sélectionnera des œuvres en vue de leur exposition au Musée d'Art Moderne, en automne 1965, au cours de la prochaine manifestation de la Biennale de Paris.

Un autre jury décernera les prix offerts par le Casino de Charbonnières, prix d'un montant global de 5.000 francs. (Un prix de la jeune peinture, artistes de moins de 35 ans, 1.500 francs. Un prix de peinture et un prix de sculpture de 1.000 francs chacun, sans limite d'âge).

**PLATEAU D'ESSAI
POUR LES JEUNES TROUPES
ET ENSEMBLES REGIONAUX**

Par ailleurs, et toujours en accord avec la Biennale de Paris, le Casino de Charbonnières désire prendre une position de « Plateau d'Essai » en présentant en particulier de jeunes troupes de comédiens régionaux et éventuellement des ensembles chorégraphiques, des musiciens, des cinéastes, etc... (entre avril et mai prochain).

En dehors de l'intérêt que susciterait ces manifestations sur le plan régional (et il n'est pas à négliger) il faut retenir encore que « la Biennale de Paris » déléguerait ses représentants spécialisés qui jugeraient la valeur du spectacle présenté et éventuellement le sélectionnerait pour être admis à participer à la Biennale elle-même.

A cet effet, les responsables des troupes doivent prendre contact aussitôt que possible avec la direction du Casino de Charbonnières.

L'effort de cet établissement était déjà sympathique. En liaison à sa situation géographique, le Casino de Charbonnières va sans doute permettre l'essor artistique de toute notre région, de se développer.

24/11/64 dernière heure lyonnaise

Le Casino de Charbonnières-les-Bains poursuivra en 1965 ses manifestations artistiques : DU 19 JANVIER AU 3 FÉVRIER :

“Plein feu sur les arts” permettra aux jeunes peintres d'exposer leurs œuvres

GRACE au désir de MM. Bassinet et Blanchon d'aider à la diffusion de l'art, le casino de Charbonnières a présenté, en 1964, d'une part, une importante exposition d'œuvres du peintre André Beaudin, et, d'autre part, l'ensemble des « Sélections de la Biennale de Paris » qui comportait : une exposition d'art plastique, un concert de jazz, des films sur l'art, un récital de piano, une conférence d'Antoine Goléa sur la musique contemporaine, une pièce de Plau-

te par le théâtre de La Mandragore et de la chorégraphie moderne par le théâtre d'essai de la Danse.

La direction du casino de Charbonnières entend poursuivre son effort les années qui viennent et hier, elle réunissait la presse pour l'informer de son programme pour 1965.

Après accord avec la « Biennale de Paris », le casino organise une exposition de peinture et sculpture du 19 janvier au 3 février 1965. Les artistes de toutes tendances et de toutes provenances pourront y présenter deux de leurs œuvres, sans aucun frais à leur charge.

Les œuvres des artistes de moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de représentants de la Biennale de Paris, d'une part (quatre membres) et de personnes spécialisées choisies par la direction du casino de Charbonnières, d'autre part (trois membres).

Ce jury sélectionnera des œuvres en vue de leur exposition au musée d'art moderne, en automne 1965, au cours de la prochaine manifestation de la Biennale de Paris.

Un autre jury décernera les prix offerts par le casino de Charbonnières, prix d'un montant global de 5.000 fr. (un prix de la jeune peinture, artistes de 35 ans, 1.500 francs; un prix de la jeune sculpture, artistes de moins de 35 ans, 1.500 fr.; un prix de peinture et un prix de sculpture de 1.000 fr. chacun, sans limite d'âge).

Par ailleurs, et toujours en accord avec la Biennale de Paris, le casino de Charbonnières désire prendre une position de « plateau d'essai » en présentant, en particulier, de jeunes troupes de comédiens régionaux et, éventuellement, des ensembles chorégraphiques, des musiciens, des cinéastes, etc. (entre avril et mai prochains).

En dehors de l'intérêt que susciteraient ces manifestations sur le plan régional (et il n'est pas à négliger) il faut retenir encore que la Biennale de Paris déléguerait ses représentants spécialisés qui jugeraient la valeur du spectacle présenté et, éventuellement, le sélectionnerait pour être admis à participer à la Biennale elle-même.

Depuis quelques années, de nombreuses troupes sont nées dans notre région, mais, hélas, certaines se meurent déjà faute d'aide efficace et nous pensons fermement qu'une telle initiative pourrait se révéler particulièrement utile.

L'action du casino de Charbonnières pour la région Centre-Alpes est jumelée avec une action parallèle des casinos de Nice, Biarritz, Deauville et Niederbronn, ceci en accord également avec la Biennale de Paris.

Les artistes peintres intéressés par l'exposition « Plein feu sur l'Art », de même que les troupes théâtrales régionales, peuvent obtenir tous renseignements en écrivant au casino de Charbonnières-les-Bains (Rhône).